

Navires à destination de Québec en 1670 et détail des sources

Pierre Frigon (4)

En 1670, arrivent en Nouvelle-France environ 150 filles, selon Mère de l'Incarnation⁴, 164, selon Jean Talon¹¹, 120 selon Landry¹⁶. « Ce sera la dernière immigration importante sous le régime de la Compagnie des Indes et de l'époque de Talon »². En effet, ce dernier, proposera au roi, dans une lettre datée du 2 novembre 1671, de ne plus envoyer de « *filles pour les soldats, ni de « demoiselles » pour les officiers et les « principaux habitants »* »², jugeant que le pays pourrait démographiquement s'auto suffire.

Marie-Claude Chamois fait donc parti de l'une des dernières cohortes de Filles du roi venues peupler la Nouvelle-France. Une étude antérieure sur les navires venus au Canada en 1670 pointait le **Saint-Jean-Baptiste** comme navire ayant transporté de Marie-Claude (voir le bulletin *Les Frigon*, printemps-été 2011, « Marie-Claude Chamois est-elle arrivée en Nouvelle-France à bord du Saint-Jean-Baptiste ? »). Tout porte maintenant à croire qu'elle a bel et bien fait la traversée à bord de ce navire.

On sait que les Filles du roi en provenance de l'Hôpital général de Paris (La Salpêtrière) étaient acheminées par bateau sur la Seine vers Rouen et Dieppe, puis passaient en Nouvelle-France. Ainsi, parmi les navires venus à Québec en 1670, on écarte d'emblée **Le Hélène** de Flessingue, dont Jean-Talon était passager, et **La Marie**, tous deux partis de La Rochelle. On écarte également **Le Saint-Antoine** l'Espagnol, navire du roi de 250 tonneaux, qui a transporté 5 compagnies de soldats à Québec pour la défense contre les iroquois et pour le peuplement.

Viateur Boulet⁷, mentionne que les Filles du roi seraient venus à bord de **La Nouvelle-France**. Cependant il fait suivre le nom du navire d'un point d'interrogation ; comme s'il hésitait sur la correspondance entre la liste et ce navire. À juste titre. En effet, le mémoire de Colbert de Terron à Jean-Baptiste Colbert du 14 avril 1670¹³ montre que **La Nouvelle-France**, 250 tonneaux, affrété par Pierre Gaigneur, n'a servi qu'au transport de marchandises et de quelques passagers civils : Jésuites, prêtres et religieuses. Le mémoire mentionne que le navire était chargé du ravitaillement de l'armée : nourriture et habillement pour 200 passagers, ainsi que de 100 tonnes de lard et de farine, et de 12 tonnes de marchandises

appartenant aux capitaines d'infanterie et à divers passagers.

Par ailleurs, nous savons qu'un navire qui porte le nom de **Saint-Jean-Baptiste** est parti de Dieppe, en début d'année 1670, et serait revenu en France le 1^{er} décembre⁸. De plus une lettre de Jean Talon à Jean-Baptiste Colbert datée du 29 août mentionne que des « cent soixante quatre personnes **embarquées à Dieppe par le sieur Guénet**, il n'en est mort aucune... »¹². Or, Toussaint Guénet, négociant à Rouen, était l'armateur du **Saint-Jean-Baptiste de Dieppe** et aucun autre navire répertorié en 1670 n'a été armé par Guénet pour Québec. On en conclut que Marie-Claude Chamois et la cohorte des filles du roi de la Salpêtrière serait arrivée à bord de ce navire.

Les navires de Gaigneur ont surtout servi au transport de marchandises ; **La Nouvelle-France** pour le ravitaillement de l'armée et le **Saint-Pierre** de Hambourg pour le ravitaillement de la colonie. Ce que confirme Colbert de Terron à Jean-Baptiste Colbert¹³ : « Comme on a traité avec le Gaigneur à tant par tonne, il faudra que la quantité de marchandises s'ajuste avec l'état de fonds... »

Remarques générales

Les indices numériques renvoient aux documents de références qui se trouvent sous le titre « Sources ». à la suite des tableaux ci-dessous.

Pour chaque navire, les extraits de textes sources utilisés ont été transcrits *in extenso* dans la section « Détail des sources », afin de faciliter le travail de validation des données apparaissant dans le tableau.

Pour rendre la lecture des textes d'époque plus fluide, nous avons utilisé l'orthographe et la ponctuation moderne.

Dans la section « Annexe », on trouve des notes complémentaires liées aux navires à destination de Québec en 1670.

Le format d'impression du document est 8 ½ x 14 pouces.

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Passagers et marchandises	Lieu de provenance	Date départ France	Date arrivée en N. F.	Date départ de N. –F.	Date arrivée en France
1	Le Hélène, de Flessingue	100 ³		Adrian Cornellis ³ .	Alexandre Petit ¹⁻³ .	André Chaviteau ¹⁻³ .	Liste d'équipage, ¹⁰ Jean Talon ¹⁰ .	La Rochelle ³ .	22 ³ mai, 11 ¹ juin.	18 ³ août. Arrivée à la rivière de Québec 20 ¹ août. Échoue à Tadoussac et repart avec la marée ⁴⁻⁵ .	28 ¹ sept.	15 ¹ déc.
2	La Marie, de La Rochelle	60 ³		Alexandre Petit et Daniel Biaille ³ .		Nicolas François ³ .	Au moins 14 hommes d'équipage ³ .	La Rochelle ³ .		Vers le 8 ¹⁰ juin.	4 ³ nov. part vers les Antilles et coule dans le Saint-Laurent.	
3	La Nouvelle-France, de La Rochelle	250 ³		Pierre Gaigneur ³ .	Pierre Gaigneur ¹ .	Alain Durand ¹⁻³ .	Liste de passagers ⁷ . Ravitaillement pour l'armée ¹³ .	La Rochelle ⁶ .		31 ⁶ juillet. Vers le 28 ¹⁰ août.	Liste de cargaison de retour ¹ .	

	Navire	Tonnage	Type de navire	Propriétaire	Armateur	Capitaine (maître)	Passagers et marchandises	Lieu de provenance	Date départ France	Date arrivée en N. F.	Date départ de N. -F.	Date arrivée en France
4	Le Saint-Antoine l'Espagnol,	250 ³		Le roi ³ .		Gosse ³ .	5 ¹⁵ compagnies pour la défense et le peuplement.	Parcours: France, Québec, puis Antilles et La Rochelle ³ .				
5	Le Saint-Jean-Baptiste				Toussaint Guenet ³⁻¹² négociant à Rouen ³ .		164 ³ passagers, dont 150 ⁴ filles. Près de 165 ¹⁵ filles de Normandie et une douzaine ³ de chevaux. Des moutons et des chèvres ⁴ . 164 personnes embarquées à Dieppe ¹² .	Dieppe ⁸ .	Commencement de 1670 ⁸ .			1 ^{er} ⁸ déc.
6	Le Saint-Pierre, de Hambourg	300 ³		Pierre Gaigneur ¹⁰ .	Pierre Gaigneur ¹⁻³ .	J. Boutin ¹⁻³ . Jean Boutin ¹⁰ .		La Rochelle, Dieppe? ¹⁰ .	19 ¹⁻³ juin.	21 ¹⁻³ sept.		5 ¹⁻³ déc.

Sources

Note : si le lien ne se fait pas en cliquant sur les adresses Web ci-dessous, copier et coller la dans l'espace adresse du moteur de recherche Google.

1- Delafosse, Marcel, « Laroche et le Canada au XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française* vol 4, n^o 4, mars 1951, p. 499.

2- Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Fides, Montréal, 1997, pp. 246-247.

3- Boshier, John Francis, *Négociants et Navires du Commerce avec le Canada de 1660 à 1760*, *dictionnaire biographique*, Environnement Canada Service des parcs, 1992, 263 pages.

4- Oury, Dom Guy, moine de Solesmes, *Marie de l'Incarnation, ursuline (1599-1672)*, *Correspondance*, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971.

5- *Relation des jésuites 1656-1672, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, vol. 3, Augustin Côté éditeur-imprimeur, Québec, 1858.

<https://ia600301.us.archive.org/20/items/rerelationsdesjs03jesu/rerelationsdesjs03jesu.pdf>

6- Site Web de Bernard Quivillic, *Migrations*,
http://www.migrations.fr/navires_depart_la_rochelle.htm

7- Boulet, Viateur, *Les transporteurs de nos ancêtres*, Laval-des-Rapides, 1998, 105 pages.

8- Guilbert, Michel-Claude, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe, Tome 1*, imprimé à Dieppe par Paul Leprêtre et Cie, Paris, 1878, 414 pages.

<https://archive.org/details/mmoirespourserv01hardgoog>

9- Emmanuel, Marthe, « Le passage du Nord et la "mer de l'ouest" sous le régime français – Réalités et chimères », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol 13, n^o 3, 1959, p. 344-373.

<http://id.erudit.org/iderudit/301987ar>

10- Site Web de Charles Campeau, *Navires venus en Nouvelle-France – Gens de mer et passagers des origines à 1699*,

<http://www.naviresnouvellefrance.net/>

11- Colbert de Terron à Jean-Baptiste Colbert, Mémoire sur le Canada de sur de qui est de plus pressant à faire pour le Canada
- février 1670

http://collectionscanada.gc.ca/ourl/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-04-09T15%3A13%3A16Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=2318479&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra

12- Talon à Colbert, est arrivé le 18...

29 août 1670

http://collectionscanada.gc.ca/ourl/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-04-08T18%3A04%3A55Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=3037251&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra

13- Colbert de Terron, Mémoire de à Jean-Baptiste Colbert

14 avril 1670

http://collectionscanada.gc.ca/ourl/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-04-08T18%3A58%3A24Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=2404307&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra

14- Talon à Colbert, n'ose encore rien promettre...

10 octobre 1670

http://collectionscanada.gc.ca/ourl/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-04-08T18%3A01%3A35Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=2318476&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra

15- Mémoires de Talon à Colbert et mémoire au roi Louis XIV
10 novembre 1670

Mémoire à Colbert :

http://collectionscanada.gc.ca/ourl/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-04-04T17%3A18%3A21Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=3037252&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra

Mémoire au roi :

http://collectionscanada.gc.ca/ourl/res.php?url_ver=Z39.88-2004&url_tim=2017-04-08T18%3A24%3A32Z&url_ctx_fmt=info%3Aofi%2Ffmt%3Akev%3Amtx%3Actx&rft_dat=3037253&rft_id=info%3Asid%2Fcollectionscanada.gc.ca%3Apam&lang=fra

16- Landry, Yves, *Orphelines en France, pionnières au Canada – Les Filles du roi au XVIIe siècle*, Leméac, Montréal, 1992, 436 pages, p. 56.

Détail des sources

Note :

Pour l'année 1670 (avril à décembre), aucune mention aux navires venus au Canada n'apparaît dans *Jugements et délibérations du Conseil souverain*.

1-La Hélène, de Flessingue

Delafosse¹ : « L'Hélène de Flessingue ; maître : A. Chaviteau ; armateur : A. Petit ; destination : Québec ; départ 11 juin, arrivée Rivière de Québec 20 août, retour 28 septembre, arrivée en France 15 décembre. »

Bosher³ : « Hélène, de Flessingue, 100 T^x l'armateur, Alexandre Petit, le loua au cap. Cornellis Adrian pour 4000 liv. le voyage et l'envoya à Québec en 1670 avec le cap. André Chaviteau ; le capitaine hollandais se trouvait à bord comme passager ; quitta L. R. le 22-05-1670 et arriva à Québec le 18-8-1670 ».

Oury⁴, p. 871, Marie de l'Incarnation à son fils, 27 août 1670 : « Enfin Monsieur Talon est arrivé à Québec. **Il a pensé faire naufrage une seconde fois proche de Tadoussac**, où une tempête jeta son vaisseau sur des roches, et le mit sur le côté. Tous ceux de l'équipage eurent une plus grande frayeur qu'à leur premier débris : car je crois que vous avez su que son vaisseau, que nous attendions toute l'année dernière avec une extrême inquiétude, fut emporté de la tempête, et qu'il s'alla briser sur des roches proches de Lisbonne en Portugal. Cette année son navire est demeuré fixe entre des roches effroyables en un lieu où la marée monte et baisse. Ils demeurèrent là jusques à ce qu'elle remontât. Tous commencèrent à faire des vœux, et à demander miséricorde à notre Seigneur. Ce vaisseau qui devait être brisé en pièces, et tout le monde perdu, fut enlevé sans aucune rupture : au contraire par un bonheur inespéré, au lieu qu'il avait fait grand eau durant toute la traverse, en sorte qu'il était obligé de pomper continuellement, la grande secousse qu'il avait eue sur les roches, le resserra de telle sorte, qu'il ne fit pas une seule goutte depuis. » [...]

Relations des Jésuites⁵, année 1670, p. 2, « Monsieur Talon, notre Intendant est enfin arrivé ici heureusement, ayant quasi fait naufrage au port, plus dangereusement que ne fut le naufrage qu'il fit l'année précédente au port de Lisbonne en Portugal. Ce fut ici vers **Tadoussac** où son vaisseau échoua sur une roche, dont il ne put se retirer que par un secours extraordinaire du Ciel que Sainte-Anne lui procura. On peut dire que la joie que son heureuse arrivée nous a donnée a tous n'a pas été moindre que la crainte et la consternation universelle où les nouvelles de ses naufrages nous avaient jetés »

2- La Marie, de Larochele

Bosher³ : « de L. R., 60 T^x ; cap. Nicolas François ; les propriétaires, Alexandre Petit (trois quarts) et Daniel Biaille (un quart), l'envoyèrent à Qué. en 1670 ; Petit en avait acheté une part à Pierre de Sauvel le 8-6-1699, et le 14-4-1670, il paya 175 liv. le quart restant à Jean Gitton ; quitta Qué. pour les Antilles le 4-11-1670 et coula lors d'un orage ; les 14 hommes d'équipage atterrirent sur les rives du Saint-Laurent. »

3- La Nouvelle France.

Delafosse¹ : « La Nouvelle-France : maître A. Durand ; armateur : P. Gaigneur ; destination : Québec ; liste de cargaison de retour. »

Bosher³ : « ... 250 Tx ; Pierre Gaigneur l'acheta le 5-4-1667 pour 15 700 livres à des propriétaires hollandais représentés par Bion, Brians et Bion et l'envoyèrent en 1667 à Qué. avec le cap. André Chaviteau, où il arriva le 2-7-1667 ; en novembre 1667, transportait du sel à Pontendre (Galicie) ; en 1668 et 1670 Gaigneur l'envoya à Québec avec le capitaine Alain Durand ».

Boulet⁷, p. 81. « Liste des passagers [...] 22-Chamois, Marie-Claude ».

Mémoire de Colbert de Terron à Jean-Baptiste Colbert, 14 avril 1670¹³ :

Page 241

« ...Ce qui est de ma connaissance est qu'il a été payé des fonds faits par Sa Majesté au Gaigneur pour passage livré **nourriture et habillement de 200 passagers la somme de 24 000 livres ; à lui pour le port de 100 tonnes de lard et farines** la somme de 6 000 livres ; à lui pour 12 tonnes de port accordées aux capitaines d'infanterie et à divers passagers, 6 000 livres ».

Page 244

« Le temps a retenu jusqu'à présent les vaisseaux pour l'Acadie, Canada, Plaisance. Le **Gaigneur étant chargé de la nourriture des soldats**, il est certain qu'il ne perdra point de temps à mettre à la voile. Et les autres ne sont pas moins pressés de partir que lui.

Page 245

« Comme on a traité avec le Gaigneur à tant par tonne, il faudra que la quantité de marchandises s'ajuste avec l'état de fond... »

Page 249

Gaigneur « a fait partir il y a deux jours La Nouvelle-France avec plusieurs passagers, Jésuites, prêtres, religieuses et marchandises comme lard et farine, etc. »

Pour plus de détails, voir aussi la section « Annexe »

4- Le Saint-Antoine l'Espagnol

Bosher³ : « Navire du roi, 250 tx ; [...] partit de la France pour Québec –les Antilles- La Rochelle en 1669 et 1670 avec le capitaine Gosse ».

Relations des jésuites⁵, 1670 : « Les cinq compagnies que le roi a eu la bonté de nous envoyer cette année, nous serviront d'un puissant renfort pour tenir nos Barbares en leur devoir. Et la frayeur qu'ils ont conçue des armes victorieuses d'un si grand monarque, servira merveilleusement à rassurer nos esprits. »

Mémoire de Talon adressé au roi, 10 novembre 1670¹⁵ :

Page 94-1

« Tous les vaisseaux qui sont partis de La Rochelle et du Havre pour le Canada sont heureusement arrivés ; ont fait leur décharge, et sont retournés en France. **Qu'ils ont apporté et débarqué les cinq compagnies. Qu'apparemment le Saint-Sébastien** qui a du rendre à l'Acadie le sieur de Grandfontaine avec la sienne sera aussi heureusement arrivé. J'en attends des nouvelles par le retour de quatre hommes que j'ai envoyés en canot pour faire l'ouverture de la communication de Québec avec L'Acadie.

5- Le Saint-Jean-Baptiste

Bosher³, p. 81 : « Guénet, Toussaint, négociant de Rouen ; [...] actif dans le commerce avec le Canada de 1650 à 1670, il signa avec d'autres un traité avec l'État en 1669 pour transporter des gens au Canada ; peu de temps après ils envoyèrent 164 personnes (dont 150 filles de Normandie) ainsi qu'une douzaine de chevaux **sur le Saint-Jean-Baptiste** ; »

Oury⁴, p. 873, Marie de l'Incarnation à son fils, lettre no 258, 27 août 1670 : « Pour ce qui est des affaires temporelles, le roi fait ici de grandes dépenses. Il a encore envoyé cette année **cent cinquante filles**, et un grand nombre de soldats et d'officiers avec des chevaux, des moutons et des chèvres pour peupler ».

Guilbert⁸, p. 341, 342, « Vers le commencement de **1670**, plusieurs navires sortirent de ce port [Dieppe] pour différents voyages. **Le Saint-Jean-Baptiste** alla en Canada, d'où il revint le **1^{er} décembre** de la même année. ». [...]

Sur la fin du mois de juin 1671, le navire Le Saint-Jean-Baptiste, de trois cents tonneaux, partit encore pour le Canada. Il portait le sieur de la Bouteillerie, jeune gentilhomme du pays de Caux, avec deux charpentiers, deux maçons, quatre manœuvres pour défricher des terres que le Roi lui avait données jusqu'à concurrence de mille arpents. Il portait aussi

cent hommes, cent vingt filles, cinquante moutons et brebis, dix ânes et ânesses, des draperies, des couvertures et beaucoup d'autres choses pour la vie et usage de l'homme ».

Rapport de Talon à Colbert, 29 août 1670¹² :

Page 70-1

« Tous les vaisseaux qui sont partis de France, même celui qui portait les filles et les juments s'y sont heureusement rendu. Il n'en reste présentement plus qu'un à venir et je le crois déjà bien avant dans la rivière. De **cent soixante-quatre personnes embarquées à Dieppe par le sieur Guenet**, il n'en est mort aucune, une seule jument a payé pour tout le navire et n'est morte que pour être trop ardente ».

Mémoire de Talon adressé au roi, 10 novembre 1670¹⁵ :

Page 95-2

« De toutes les filles venues cette année au nombre de **près de cent soixante-cinq**, il n'en reste pas trente à marier. Après que les soldats venus cette année auront travaillé à faire une habitation ils se porteront au mariage, pourquoi il serait bon qu'il plût à Sa Majesté d'envoyer encore cent cinquante ou deux cents filles ».

6- Le Saint-Pierre, de Hambourg

Delafosse¹ : « Le St Pierre, maître : J. Boutin ; armateur : P. Gaigneur ; destination : Québec ; départ de France le 19 juin ; arrivée à Québec le 21 sept. Retour à La Rochelle le 5 déc. »

Bosher³ : « Saint-Pierre, de Hambourg, 300 T^x ; affrété pour Qué. par Pierre Gaigneur en 1669 avec le cap. Jacob Heull, en 1670 avec le cap. J. Boutin ; quitta L. R. le 19-6-1670 , arriva à Qué. le 21-9-1670 , arriva à L. R. le 5-12-1670. »

Annexe

Notes complémentaires sur les vaisseaux à destination de Québec en 1670

Mémoire sur le Canada de Colbert de Terron à Jean-Baptiste Colbert¹¹, février 1670, p. 116-117 :

Note : une compagnie de soldats était destinée à l'Acadie pour consolider sa reddition par les Anglais et cinq pour Québec pour le peuplement :

Page 116-2, 117-1

« Monsieur Colbert de Terron estime que pour prendre possession de l'Acadie et la conserver, il serait à propos d'y faire passer une compagnie des six destinées pour le Canada. Celle du sieur de Grandfontaine arrive du Portugal à La Rochelle, alors que Talon en est parti, est la plus en état de se rétablir et partir, si Sa Majesté l'approuve. Ouïe que celui qui la commande a beaucoup de service, de cœur et de conduite. Et que d'ailleurs, il entend la marine. En ce cas, il serait bon d'envoyer à l'avenir à Monsieur de Terron les expéditions pour cette compagnie qui avait vingt-quatre hommes alors qu'elle est arrivée en France. Monsieur Colbert de Terron projette d'employer **le Saint-Sébastien pour apporter à l'Acadie la compagnie qui sera destinée pour en prendre possession**. J'ai chargé Talon de savoir si Sa Majesté l'approuve ».

Page 117-1, 117-2 :

« Par le traité fait avec le sieur le Gaigneur, il [Colbert de Terron] frète audit sieur sous le bon plaisir du Roi le vaisseau **l'Irondelle** pour cinq mil livres. Ledit sieur le Gaigneur donne cette somme en considération de la permission qu'il lui est accordée de faire pêche pour quoi il prétend partir au terme de son traité, le 15 mars ». Sur quoi il est à observer qu'il sera difficile d'avoir en ce temps les hommes que ledit vaisseau doit porter. Et que quand il serait prêt, s'il y a inconvénients à partir tard de l'ancienne pour la nouvelle France, il n'y en a pas moins à partir trop tôt à cause des glaces qui se trouvent à la mer à l'approche des terres. Et cette observation est de tous ceux qui font ordinairement la navigation qui estiment que **le temps de partance le plus propre est depuis le 15 ou 20 avril jusqu'au 15 de mai**.

Si Sa Majesté veut encore faire passer des filles il serait bon qu'elle désigne par où, La Rochelle ou Le Havre, et de travailler promptement à la levée ».

Mémoire de Colbert de Terron à Jean-Baptiste Colbert, 14 avril 1670¹³ :

Départ de France difficile

Page 241

« Mr Talon étant chargé ici de beaucoup de marchandises et de 35–36 personnes de suite, ce qui ne pouvait être porté par ledit Charles, il fretta du Sieur Antoine Allaire, un petit vaisseau de 150 tonneaux, pour lequel il a donné neuf mille livres ».

Page 245

« Le Gaigneur m'a dit hier qu'il était sur le point de conclure le marché d'un 3^e navire qu'il achète afin d'être en l'état de rendre tout le service que l'on désire de lui ».

Page 246

« Il y a quinze jours que les vaisseaux ne font que rentrer et sortir à cause de l'inconstance du temps. Et présentement je ne sais si les vaisseaux de L'Acadie, Canada, et Plaisance sont dehors ou dans les rades. Il y a déjà quelques jours que l'on n'a vu aucun des officiers à terre. ».

Page 249

« Ce même Gaigneur a fait partir il y a plus de quinze jours le vaisseau **l'Irondelle** avec les quatre compagnies d'infanterie de Chambly, Berthier, Loubias et La Durantaye. [...] Il sera très ponctuel à faire partir son Gédéon avec Mr Talon et la compagnie du sieur Perrot son neveu ; je sais avec certitude que ce Gédéon est tout prêt et qu'il pourrait partir dans 4 jours ».

Mémoire de Talon à Colbert, 10 novembre 1670¹⁵ :

Page 83-1 :

« Toutes les filles venues cette année sont mariées à quinze près que j'ai fait distribuer dans des familles connues en attendant que les soldats qui les demandent ayant formé quelque établissements et acquis de quoi les nourrir. Pour avancer le mariage de ces filles, je leur ai fait

Page 83-2

donner, ainsi que j'ai accoutumé de faire, ouïre quelques subsistances, la somme de cinquante livres monnaie de Canada en denrées propres à leur ménage.

La damoiselle Estienne qui leur a été donnée pour gouvernante par messieurs les directeurs de l'Hôpital Général retourne en France pour prendre la conduite de celles qu'on enverra cette année. Si Sa Majesté a la bonté d'en faire passer, auquel cas il serait bon de recommander fortement que celles qui seront destinées pour ce pays ne soient aucunement disgraciées de la nature, quelles n'aient rien de rebutant à l'extérieur, qu'elles soient saines et fortes pour le travail de la campagne, ou du moins qu'elles aient quelque endurance pour les ouvrages de main. J'en écris dans ce sens à messieurs les directeurs. Trois ou quatre filles de naissance et distinguées par la qualité serviraient peut-être (volontairement ?) à lier par le mariage des officiers qui ne

Page 84-1

tiennent au pays que par les appointements et l'enrôlement de leurs terres, et qui par la disproportion des conditions ne s'engagent pas d'avantage.

Les filles envoyées l'an passé sont mariées et presque toutes grosses ou ont eu des enfants, marque de la fécondité de ce pays.

Une légère gratification de cent cinquante ou deux cents écus serait bien employée en la personne de la damoiselle Estienne.

Si le Roy fait passer d'autres filles ou femmes venues de l'ancienne en la nouvelle France il est bon de les faire accompagner d'un certificat de leur curé ou du juge du lieu de leur demeure qui fasse connaître qu'elles sont libres et en état d'être mariées, sans quoi les ecclésiastiques d'ici font difficulté de leur conférer le sacrement. À la vérité ce n'est pas sans raison. Deux ou trois doubles mariages s'étant ici reconnus, on pourrait prendre la même précaution, pour les hommes veufs. Et cela devrait être du soin de ceux qui seront chargés des passagers.

Page 84-2

Parlant des filles on ne doit pas oublier le secours des engagés très nécessaire à ce pays tant pour soulager dans leurs travaux les habitants qui se trouvent à leur aise, que pour faire de nouveaux colons après l'expiration de leur terme ordinaire de trois ans. »

Mémoire de Talon adressé au roi, 10 novembre 1670¹⁵ :

Page 94-2

« Que ces vaisseaux ont suffisamment apporté de marchandises pour que le pays ne tombe dans aucun besoin pressant. »

Page 95-1

Les Iroquois devenus plus insolents par la retraite des troupes qui furent rappelées lorsque je passai en France **deviennent plus souples par le retour de celles que Sa Majesté a fait repasser cette année**. Il y a lieu de soupçonner quelque infraction de leur part à la paix.

Mémoire de Talon à Colbert, 10 novembre 1670¹⁵ :

Pages 82-1, 82-2

« Vous pouvez monseigneur aisément voir par l'état ci-joint coté G et par l'autre cotée J C, double de celui que monsieur Colbert de Terron vous a envoyé de La Rochelle au mois de mai dernier, que de tout le fonds fait pour les **six compagnies** qui sont passées en Canada sur lequel on a pris une partie de l'armement et de la levée, je n'ai reçu que **cent cinquante milliers de farine** [millier = mesure de poids : 1000 livres. Dictionnaire Trévoux, 1771, donc, 150 tonnes de farine] et **deux cents barils de lard**, et vous pourrez en même temps juger si le secours que je demande d'une autre année de subsistance est trop considérable pour l'entier établissement des soldats qui serviront ci-après Sa Majesté en subsistant du fruit de leurs travaux, pour lesquels recueillis ils formeront la colonie. Je dois ici faire observer que ces soldats ne pouvant avoir qu'une cabane pour leur demeure de partie du fond, on leur fera faire une petite maison et semer leurs terres afin qu'ils se trouvent en état de se marier pour concourir à la multiplication, principal soutien de cette colonie. À quoi ils sont presque tous disposés ».

Page 88-2

« Il est inutile de rien dire de plus que ce que j'ai marqué sur les **chevaux** qui réussissent en ce pays et sont si fort recherchés qu'on les met présentement en commerce. Il serait à désirer pour l'utilité publique que les ânes y fussent de même. Tout le monde me sollicite d'en demander. Si la première copie du contrat que j'ai passé en distribuant les cavalles [juments] était perdue, envoyez une seconde qui nous fera connaître les personnes que je prends pour la conservation et l'augmentation de cette espèce ».

Un navire nommé Saint-Jean-Baptiste sombre, en 1670⁹.

Emmanuel⁹, p. 348 à 350 : « l'idée du passage du Nord-Ouest par la baie d'Hudson prenait corps et Colbert lui-même se laissa prendre aux vantardises d'un aventurier hollandais qui se faisait fort de le découvrir pour le compte de la cour de France. [...]

Il fait confiance au hollandais. Par la concession du 27 avril 1670, le Roi lui accorde, ainsi qu'à ses héritiers « toutes les Terres et pays qui ont été et seront découvertes par lui dans l'Étendue de l'Amérique en entrant au-dessus du Canada vers le Pôle au-dedans des Terres et du côté de la mer du Sud tant et si avant qu'il pourra s'étendre pour y porter et faire connaître le nom du Roi ». Sont joints des passeports pour deux vaisseaux **Le Saint-Jean-Baptiste et le Saint-Pierre**, et des *Lettres de naturalité* pour le sieur Laurens Van Heemskerck. [...]

Mais les grands projets de l'aventurier hollandais sont rapidement anéantis. Une lettre de Van Heemskert de Brest, du 9 octobre 1670, résume à cet Hubert, à Dunkerque, le désastre de son expédition dans une tempête sans précédent au cours de la carrière. **Le Saint-Jean-Baptiste a disparu "dans un moment"**. Le Saint-Jean-l'Évangéliste est revenu par miracle à Brest. Si le Roi veut donner un autre petit navire et hâter les réparations du Saint-Pierre, Van Heemskerck repartira aussitôt, entre dans le détroit d'Hudson avant l'hiver et, Dieu aidant, plantera à la plus grande gloire de Sa Majesté très chrétienne la Sainte Croix et les armes de la France »

Navires venus au Canada

Nous reproduisons ici les tableaux de Charles Vianney Campeau¹⁰ pour en conserver le contenu au cas où son site Web venait un jour à fermer.

20 avril 2017.

« Un navire embarque 164 personnes à Dieppe : le Saint-Pierre de Hambourg ?

Dans une lettre au ministre, datée du 29 août 1670, **Jean TALON** lui écrit qu'il ne reste à venir à Québec que le navire transportant 164 personnes embarquées à Dieppe par

GUÉNET, sans aucun doute **Toussaint GUÉNET**. Le seul navire que nous connaissions être parti de cette ville au début de 1670 est le **Saint-Jean-Baptiste**. Au terme d'une

traversée normale de deux mois et demi ce navire serait donc l'un des premiers arrivés au Canada cette année-là. Par contre le **Saint-Pierre** de Hambourg, arrivé après cette date, semble être le navire dont parle l'intendant puisqu'il jette l'ancre à Québec le 21 septembre. Yves Landry mentionne que l'arrivée des premières Filles du roi en 1670 est le 31 juillet. Jacques Boisseau et Pierre Frigon nous ont signalé

que quelques Filles du roi sur les 107 originaires du nord de la France sont citées à Québec quelques jours avant le 29 août.

Nous croyons qu'elles sont venues cette année-là en plusieurs contingents, mais nous manquons d'information pour déterminer sur quels navires ».

« Sources : Bulletin des recherches historiques, vol. 37, page 54, Pierre-Georges Roy; Dictionnaire biographique du Canada en ligne, Médard CHOUART Des Groseilliers, Hector d'ANDIGNÉ de Grandfontaine, François-Marie PERROT et Pierre-Esprit RADISSON in <http://www.biographi.ca/FR/index.html>; web Archives Canada-France : CAOM : COL C11A 3/ fol.70-71 et 116-118v in <http://bd.archivescanadafrance.org/acf/home.shtm> »

MISE EN GARDE

(*) Dans les *Listes chronologiques des navires* de ce site, les noms des membres d'équipage et des passagers dont on ne connaît pas avec certitude le navire d'embarquement sont précédés d'un astérisque (*).

(**) Ceux dont on ne connaît que l'année d'arrivée et/ou de départ sont précédés de deux astérisques (**).

BLEU GRAS - De plus, tous les noms des passagers sont en caractère **BLEU GRAS**.

NOIR GRAS - Ceux pour lesquels on sait avec certitude qu'ils ne se sont pas embarqués sont en caractère **NOIR GRAS**.

PATRONYMES - Il y a aussi le problème de l'orthographe des noms de famille. Dans les *Listes chronologiques des navires* à la colonne *Observations diverses*, les noms des personnes sont parfois écrits tel qu'ils apparaissaient à l'époque mais pour faciliter la recherche, dans la colonne *Membres d'équipage et passagers*, l'orthographe des noms

de famille a été normalisée suivant l'exemple du *Programme de Recherche en Démographie Historique (P.R.D.H.)* et du *Dictionnaire généalogique des familles du Québec de René Jetté (DGFQ)*.

ARRIVÉE – DÉPART - Dans la colonne *Membres d'équipage et passagers*, *arrivée* fait référence à l'arrivée dans un port de la Nouvelle-France et *départ* fait référence au départ d'un port de la Nouvelle-France. Dans les *Répertoires* les immigrants sont classés par catégorie, soit : *Administrateurs, Engagés et gens de métier, Filles du roi et Filles à marier, Marchands, Pêcheurs et gens de métier relié à la pêche, Religieux, Soldats*. Quand on ne connaît pas avec certitude à quel titre une personne est arrivée celle-ci est classée dans la catégorie : *Autres passagers*.

Malgré les heures incalculables que j'ai mises pour colliger, traiter et diffuser ces informations, il y a forcément des erreurs sur ce site. La distance et le temps m'empêchent de vérifier chaque fois à la source même toutes les informations. J'aurai probablement le temps dans une autre vie. Sans blague!... Je décline donc toute responsabilité pour les erreurs qui ont pu se glisser. Par contre si vous voyez une telle erreur vous pourriez me le signaler en m'envoyant un courriel à l'adresse apparaissant en bas et contribuer ainsi à améliorer ce site.

Bonnes recherches !

Charles Vianney CAMPEAU

No	Navires	Tge	Maître	Proprio	Armateur	Provenance	Destination	Retour
836	Le Saint-Jean-Baptiste					Dieppe dép début 1670	Canada	Dieppe 1 ^{er} déc
837	L'Hirondelle				Pierre GAIGNEUR	La Rochelle dép 15 mar	Pêche	
838	La Marie , de La Rochelle	60 T ^x	Nicolas FRANÇOIS , capitaine	Alex. PETIT, Daniel BIAILLE		La Rochelle	Québec vers 8 jun, dép 4 nov, Antilles	Naufragée fleuve St-Laurent
839	Le Wivenhoe		Robert NEWLAND , capitaine			Angleterre dép 31 mai	Rivière Nelson (baie d'Hudson)	
840	Le Prince Rupert		Zachariah GILLAM			idem	Rivière Rupert (baie d'Hudson)	
841	L'Espérance ou La	300 T ^x	Tharé CHAILLAUD, maître	Jean GITTON, Chs AUBERT,	Jean GITTON, Chs AUBERT,	La Rochelle	île Percé, pêche	

	Grande Espérance, de La Rochelle			Chs BAZIRE	Chs BAZIRE			
842	Le Saint-Sébastien					idem	Boston 7 jul, Pentagouët 17 jul	
843	L'Hélène, de Flessingue ou Sainte-Hélène, de La Rochelle	100 T ^x	André CHAVITEAU, capitaine		Alexandre PETIT	La Rochelle dép 22 mai	Québec 18 aoû, dép 8 oct	Échoué à Tadoussac
844	La Nouvelle-France, de La Rochelle	250 T ^x	Alain DURAND, capitaine		idem	La Rochelle	Québec vers 28 aoû	
845	Le Saint-Pierre, de Hambourg	300 T ^x	Jean BOUTIN, capitaine	Pierre GAIGNEUR	Pierre GAIGNEUR	La Rochelle dép 19 jun, Dieppe (?)	Québec 21 sep	La Rochelle 5 déc

No	Membres d'équipage et passagers	Observations diverses	Sources
836		Le BRH cite le tabellionage de Dieppe : « vers le commencement de 1670, plusieurs navires sortirent de ce port (Dieppe) pour différents voyages. Le Saint-Jean-Baptiste alla en Canada, d'où il revint le 1 ^{er} décembre de la même année... »	BRH, 37 : 54
837		Dans un mémoire en février 1670 COLBERT de Terron écrit au ministre qu'il frète à Pierre GAIGNEUR le vaisseau l' Hirondelle pour 5000 ^L . Il a la permission de « faire pesche ». Il compte partir aux termes de son traité le 15 mars 1670.	Web ACF : CAOM : COL C11A 3/fol.116- 118v
838	Passagers arrivée : (prob. dans ce navire)	Propriété d' Alexandre PETIT , pour une part de trois quarts et de Daniel BAILLE , pour une part d'un quart, PETIT a acheté une part à Pierre de SAUREL le 8 juin 1669. Il paie le quart restant 475 ^L à Jean GITTON le 15 avril 1670 . Engagement pour trois ans à Daniel BAILLE , marchand de La Rochelle, au nom de Nicolas GOUVREAU , arquebusier, demeurant à Québec (Drouyneau, notaire de La Rochelle). Cet engagé s'est sans doute embarqué dans ce navire, propriété de Daniel BAILLE , son engageur :	NNCC : 170 Becquet 1669, 08/06 et 02/11 (Qc); Teuleron 1670, 15/04 (LR) fol. 74, vente

	<p>- * LANDABOURE (de), Bernard</p>	<p>- (676) 12 avril - Bernard de LANDABOURE, de Lahonce, à une lieue de Bayonne, comme arquebusier, 100^L par an, 50^L d'avance avec les outils aussi.</p> <p>Le navire fait naufrage dans le Saint-Laurent en route vers les Antilles, les 14 hommes d'équipage réussissent à atteindre les rives du fleuve.</p>	<p>RHAF, 6 : 397, 398</p>
839	<p>Passagers arrivée :</p> <p>- BAYLY, Charles</p> <p>- RADISSON, Pierre-Esprit</p>	<p>Il y a à bord du navire le nouveau gouverneur colonial Charles BAYLY et Pierre-Esprit RADISSON. Le navire se rend à l'embouchure de la rivière Nelson. Des difficultés surgissent dont la mort du capitaine Robert NEWLAND et des avaries au navire. Ce qui force RADISSON à rejoindre l'autre expédition.</p>	<p>CHOUARTMEDARD et RADISSONPIERRE in web DBC</p>
840	<p>Passagers arrivée :</p> <p>- CHOUART, sieur Des Groseilliers, Médard</p> <p>- GORST, Thomas</p>	<p>Le navire revient comme l'année précédente à l'embouchure de la rivière Rupert. Il y a à bord Des Groseilliers et Thomas GORST. Ce dernier agit comme une sorte de subrécargue</p>	<p>idem</p>
841	<p>Membres d'équipage :</p> <p>(p-ê sur ce navire)</p> <p>- * BRASDEFER, Nicolas</p>	<p>Le 16 juin 1670 Charles BAZIRE, marchand de Québec, achète (ct Teuleron, notaire de La Rochelle) au nom de Charles AUBERT de la Chesnaye, marchand de Québec, une part d'un huitième du navire l'Espérance du port de 300 T^x, commandé par maître Tharé CHAILLAUD, à Jean GITTON et une part d'un tiers à Laurent AIGRETZ et Arnaud BUSSEREAU, marchands fondés de procuration de David GODEFFRAY, marchand de Lisbonne, Portugal.</p> <p>Nicolas BRASDEFER, un matelot au service de Charles AUBERT de la Chesnaye en 1670 peut-être sur ce navire, est inhumé le 2 septembre 1670 à Québec.</p>	<p>AG-ERNF : 16</p> <p>DGFC, 1: 86</p> <p>NNCC : 153, 154</p> <p>Teuleron 1670, 31/03 et 16/06 (LR)</p>

842	<p>Passagers arrivée :</p> <p>- ABBADIE (d'), sieur de Saint-Castin, Jean-Vincent</p> <p>- ANDIGNÉ (d'), sieur de Grandfontaine, Hector</p> <p>- JOYBERT (de), sieur de Soulanges et de Marson, Pierre</p>	<p>Dans un mémoire en février 1670 COLBERT de Terron demande au ministre s'il peut envoyer une des six compagnies destinées au Canada en Acadie. Il suggère celle de Grandfontaine. Elle est la plus prête et la plus apte à se rétablir du naufrage : 24 des 50 hommes de la compagnie sont arrivés du Portugal à La Rochelle. Il les fera passer sur le navire le Saint-Sébastien. Jean-Vincent d'ABBADIE de Saint-Castin est arrivé en Acadie comme capitaine sur ce navire.</p> <p>Hector d'ANDIGNÉ de Grandfontaine se rend à Boston avec sa compagnie le 7 juillet et présente au gouverneur anglais Thomas TEMPLE les lettres des rois Charles II et Louis XIV pour la restitution de l'Acadie après le traité de Breda. Il se rend ensuite à Pentagouët le 17 juillet et Richard WALKER lui remet le fort. Ensuite il envoie son lieutenant Pierre de JOYBERT de Soulanges et de Marson recevoir le fort de Jemseg (rivière St-Jean) le 27 août et ceux de Port-Royal et de Port-Latour le 2 septembre.</p>	<p>ANDIGNÉ in web DBC</p> <p>Web ACF : CAOM : COL C11A 3/ fol.116-118v</p>
843	<p>Membres d'équipage :</p> <p>- ABERARD, Pierre</p> <p>- ADRIANSEN, Jonas</p>	<p>Bosher (1) donne deux entrées pour ce navire l'Hélène de Flessingue ou la Sainte-Hélène de La Rochelle. En 1670 l'Hélène est louée par l'armateur Alexandre PETIT pour 4000^L au capitaine Cornellis ADRIAN, qui fait le voyage à Québec comme passager. Il est commandé par André CHAVITEAU.</p> <p>Le 26 avril 1670 un certificat est donné au chirurgien du navire Nicolas LANGLOIS après l'examen de son coffre.</p> <p>« Liste de lesquipage de la frégate l'Hellene pour le voyage de Québec en la Nouvelle France</p>	<p>ADCM, B 5669 no 41, 1670, 26/04 et no 42, 1670, 10/05</p> <p>AG : 87</p> <p>ALLART in web DBC</p> <p>DGFQ : 379, 897</p> <p>NNCC : 160, 193 (1)</p> <p>ADCM, B 5669, 20/12/1670; Teuleron 1670, 05/03 (LR) fol.</p>

- BIBARD, Nicolas	Premièrement	59
- CHARRIÉ, Pierre	<p>André CHAVITEAU de cette ville capitaine; Corneille ADRIAN bourgeois du dit navire et fretteur; Jérémie MESNAGÉ de cette ville pillote; Pierre CHAVITEAU de cette ville contremaistre; Nicollas LANGLOIS chirurgien; Nicollas BIBARD de cette ville maistre vaslet; Martin DAGUERG Basque cherpentier; Sébastien RAGONY de cette ville cherpentier; Pierre ABERARD de cette ville tonnelier; Jacques DIET de cette ville mathelot; François CRAS de St Lezere mathelot; Charles COURONNE de St Lezere mathelot; Pierre CHARRIÉ de St Gilles mathelot; Jonas ADRISSEN de Dankerque mathelot; Lorens SOL de la Gardeloupe mathelot; Nicollas FRANÇOIS de cette ville; Jean RICHARD du Havre garçon; Jean GUILLAUME du Port Louis garçon; Pierre de LAPIERRE de Boulongne mathelot; Guillaume HEULLEVIN de Quimper conantin (?) mathelot; Nicollas MORISSET de cette ville mathelot... à La Rochelle ce 10 may 1670 ».</p>	<p>RHAF, 4 : 499</p> <p>B 5669 nos 38 et 198 26/04/1670, et</p> <p>Teuleron 1670, 20/03 (LR)</p> <p>RJ, 53 : 26</p>
- CHAVITEAU, Pierre	<p>Jean DULIGNON « sur le point de s'embarquer pour le voyage de Quebeqc », probablement dans le navire l'Hélène, teste le 27 mai 1670 devant le notaire Drouyneau, en faveur de Théophile BARBON, sieur de La Pottardière, demeurant à la Rochefoucauld.</p>	
- COURONNE, Charles	<p>Le navire de l'intendant Jean TALON s'est échoué sur un rocher vers Tadoussac d'où il n'a pu se dégager sans un extraordinaire secours divin procuré par Sainte Anne, affirme le père François LEMERCIER dans les <i>Relations des Jésuites</i>. Puis il arrive à Québec le 18 août 1670 avec François-Marie PERROT de Sainte-Geneviève, le nouveau gouverneur de Montréal et le provincial Germain ALLARD, prêtre récollet. Ce dernier rétablit en Nouvelle-France les Récollets forcés de quitter le pays en 1629. Le roi Louis XIV lui a commandé de passer en personne et d'amener quatre religieux, soit les pères Gabriel de LARIBOURDE, Simple LANDON, Hilarion GUÉNIN, et les frères Luc FRANÇOIS, diacre, et Anselme ou Ignace BARDOU, lai. L'arrivée saine et sauve de l'intendant les remplit tous de joie, continue LEMERCIER, non moindre que la peur et la consternation de tous à la nouvelle de son naufrage de l'année dernière. La femme de PERRAULT, nièce de l'intendant, ne le rejoindra qu'en 1671.</p>	
- CRAS, François	<p>Olivier MOREL de La Durantaye lève une compagnie de 50 hommes en France et revient à Québec en août 1670, sans doute dans ce navire.</p>	
- DAGUERRE, Martin		

- de LAPIERRE, Pierre

- DIET, Jacques

- **FRANÇOIS, Nicolas**

- GUILLAUME, Jean

- HEULLEVIN,
Guillaume

- **LANGLOIS, Nicolas**

- MESNAGÉ, Jérémie

- **MORISSET, Nicolas**

- **RAGONY, Sébastien**

- RICHARD, Jean

- **SOL, Laurence**

Passagers arrivée :

- **ADRIAN, Cornellis**

- ALLARD, Germain

- **BARDOU, Anselme ou
Ignace**

<p>- FRANÇOIS, Luc</p> <p>- GUÉNIN, Hilarion</p> <p>- LANDON, Simple</p> <p>- LARIBOURDE (de), Gabriel</p> <p>- PERRAULT, sieur de Sainte-Geneviève, François-Marie</p> <p>- TALON, Jean</p> <p>(prob. dans ce navire)</p> <p>- * DULIGNON sieur de LaMirande, Jean</p> <p>- * MOREL, sieur de LaDurantaye, Olivier</p>		
<p>844 Membres d'équipage :</p> <p>- BATAILLER, Pierre</p>	<p>Le 19 mars 1670 c'est la visite du coffre de médicaments du chirurgien Jean Blaize BUSQUET du navire la Nouvelle-France. Le 22 avril suivant un passeport est délivré au capitaine Alain DURAND pour son navire.</p> <p>« Liste des officiers et mathelots du navire nommé la Nouvelle-France</p>	<p>ADCM, B 5669 no 38, 1670, 19/03 et no 39, 1670, 22/04 et no 40</p> <p>NNCC : 176, 177</p>

- BERNARD, Mathurin	<p>Alain DURAND capitaine; Pierre BATAILLEY pilote de La Rochelle; Jean PANT contremestre de La Rochelle; Jean Blaize BUSQUET chirurgien de Gascogne; Mathurin CHANSEAU d'Hollonne boissement (bosseman *); Thoumas PONTEREAU canonnier de La Rochelle; Louis BOUROT tonnelier de La Rochelle; Thoumas POCHON charpentier de La Rochelle; Michel THOPIN charpentier de Diepe; Pierre DAVID mathelot de Lille Dieu; Pierre MICHO mathelot de Lille Dieu; Jean MASSON mathelot de Lille Dieu; Jacques PRUNEAU mathelot de Lille Dieu; Jacques CHOVET mathelot de Lille Dieu; Pierre FRADET mathelot de La Rochelle; Jean POIREAU mathelot de Lille Dieu; Mathurin JOLLY mathelot de Lille Dieu; François MINGNAN mestre vallet de Brest; Jacques GRANEAU mathelot de Riberou; Pierre BRETTON mathelot de Lille Dieu;</p>	Teuleron 1670, 21/04 (LR); Becquet 1670, 28/08 (Qc)
- BOURROT, Louis	Garsons	RHAF, 4: 481, 499 B 5669 no 29, 129 1670, 25/10 (LR); Michelon 1674, 14/04 (LR) obligation
- BRETON, Pierre	Jacques Le ROYE du Port Louis; Mathurin BERNARD de Lille Dieu; Louis FRIEAU de Lille Dieu.	
- BUSQUET, Jean Blaize	Au retour de la Nouvelle-France le navire était chargé de « 800 peaux d'originaux, 10 ballots et 3 paquets de castors, du bois à brûler ».	
- CHANSEAU, Mathurin	Le navire fait un voyage en 1674 de La Rochelle pour Lisbonne Madère les Antilles puis retour en France avec le capitaine DURAND .	
- CHAUVET, Jacques		
- DAVID, Pierre		
- FRADET, Pierre		
- FRIEAU, Louis		
- GRANEAU, Jacques		
- JOLLY, Mathurin		

<p>- Le ROY, Jacques</p> <p>- MASSON, Jean</p> <p>- MICHO, Pierre</p> <p>- MINGNAN, François</p> <p>- PANT, Jean</p> <p>- POCHON, Thomas</p> <p>- POIREAU, Jean</p> <p>- PONTEREAU, Thomas</p> <p>- PRUNEAU, Jacques</p> <p>- THOPIN, Michel</p>	<p>Le 8 mai 1670 c'est la visite du coffre du chirurgien major Guillaume De LOL du navire le Saint-Pierre.</p> <p>« Liste de lesquipage du navire nommé le St Pierre appartenant a M^r GAIGNEUR commandé par le capitaine Jean BOUTIN pour le voyage de Québec</p> <p>Jean BOUTIN capitaine; Tosece BOUTIN pilote; François BACLEL contre mettre; Guillaume DELOL sirurgien; Abraham COUCHEL canonnier; André BOTTY m^r vallet; David DUPUY charpentier; François DENIS galafretteur (?); Adrian LISEL du Havre galfreteur (?); Pierre GILLES Dolleron mathelot; Jacques PELTIER de Lille; Mathieu PELTIER; Jacques ARSONNEAU; Pierre FRICHARD de Liborne; Nicolas LEBLOM Normand; Thomas LANU Normand; Abraham TESSIER; Banjamin BRETEAU tonnelier; Pierre BEROTTE; Abram ESMIS de Marene; Estienne PAGES charpentier; Cristian SEGUIN; Jacques DELAGARDE matelot; Jacques PERRINEAU garson; Jean ALBEAU garson ».</p>	<p>ADCM, B 5669 no 47, 1670, 20/05</p> <p>NNCC : 201</p> <p>ANC, B 2 fol. 67, 26/04/1670</p>

<ul style="list-style-type: none">- BACLEL, François- BEROTTE, Pierre- BOTTY, André- BOUTIN, Tosece- BRETEAU, Benjamin- COUCHEL, Abraham- DELAGARDE, Jacques- DELOL, Guillaume- DENIS, François- DUPUY, David- ESMIS, Abram- FRICHARD, Pierre- GILLES, Pierre- LANU, Thomas	<p>Peut-être le navire dont parle Jean TALON dans une lettre au ministre et qui transporte 164 personnes embarquées à Dieppe ?</p>	<p>RHAF, 4 : 499 B 5669 nos 46, 1670, 08/05 et 214, 1670, 20/03 (LR)</p>
--	---	--

- LEBLOND, Nicolas				
- LISEL, Adrian				
- PAGES, Étienne				
- PELTIER, Jacques				
- PELTIER, Mathieu				
- PERRINEAU, Jacques				
- SEGUIN, Christian				
- TESSIER, Abraham				

engagés de 1670

autres Filles du roi de 1670

autres immigrants de 1670

autres émigrants de 1670

autres soldats de 1670

Un navire renforce le peuplement en Acadie

Un navire nommé l'**Oranger** vient en Acadie en 1671 et amène 60 passagers dont une femme et quatre filles. Les autorités royales paient 100^l pour le passage et l'installation de chacun des colons. C'est l'effort de colonisation le plus considérable depuis l'époque de **RAZILLY**. Les années suivantes une quinzaine des soldats arrivés en 1670 avec **Grandfontaine** semblent se plaire en Acadie puisqu'ils songent aussi à s'y établir. Plusieurs de ces colons se retrouveront plus tard à Port-Royal et à Beaubassin.

Engagés, Filles du roi, moutons, brebis, ânes et ânesses

Selon le Bulletin des Recherches Historiques un passager **François DESCHAMPS** sieur de **La Bouteillerie** s'est embarqué sur le **Saint-Jean-Baptiste** de Bordeaux « avec deux charpentiers, deux maçons, quatre manœuvres pour défricher des terres jusqu'à concurrence de 100 arpents. Le navire portait aussi cent hommes, cent vingt filles, cinquante moutons et brebis, dix ânes et ânesses, draperies et couvertures et beaucoup d'autres choses pour usage de l'homme ».

Sources : Bulletin des Recherches Historiques, volume 37, pages 54, 272; Dictionnaire biographique du Canada en ligne, Hector d'ANDIGNÉ de Grandfontaine in <http://www.biographi.ca/FR/index.html>; Relations des Jésuites, vol. 53, page 26 et note i in <http://puffin.creighton.edu/jesuit/relations/>

Code de couleur des navires

marchands français	royaux	cabotage
construits en Nouvelle-France	anglais	autres Européens
pêcheurs	en traite et/ou saisies	prises anglaises ou autres
aux Antilles et autres îles	à la baie d'Hudson et/ou au nord	corsaires, flibustiers et pirates
combats, captures et/ou mutineries	avaries, échouages, naufrages et tempêtes	maladies et/ou décès